



Département de l'économie
et de la formation
Service de l'agriculture
**Office d'arboriculture
et cultures maraîchères**

**CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS**

CP 437, 1951 Sion
(Châteauneuf)



P.P. CH-1951
Sion

A-PRIORITY Poste CH SA



Communiqué n° 2 du 27 février 2019

ARBORICULTURE

CLOQUE DU PECHER

Une application de cuivre (par ex. Cuivre 50 à 0.3 %) contre la cloque est à effectuer ces jours-ci sur les pêchers et les nectarines au gonflement des bourgeons, si possible par temps doux et avec une humidité de l'air élevée. Un deuxième traitement (par ex. avec Slick) pourra éventuellement s'avérer utile avant la floraison sur les arbres très touchés la saison passée.

MONILIOSES ET BACTERIOSES SUR ABRICOTIERS

Pour les parcelles d'abricotiers très précoces, une application de cuivre sera à effectuer au cours de la semaine prochaine, pour autant que les pluies annoncées le permettent, ou alors la semaine suivante si les premiers boutons laisseront entrevoir leurs pétales (stade "croix fédérale").

COCHENILLE FARINEUSE ET PSYLLE SUR POIRIERS

Dans les parcelles de poiriers fortement attaquées en 2018 par la cochenille farineuse, un traitement avant débourrement (au stade B) avec de l'hydroxyde de chaux (BNA ou autres) est indispensable si les mousses sont abondantes sur les arbres et constituent une protection pour ce ravageur. Cette application a aussi un effet non négligeable sur la première génération de psylles.

DEGATS DE RONGEURS ET ONGULES

En plaine, les jeunes arbres doivent être protégés contre le lièvre et les campagnols. Surveillez attentivement les vergers pour intervenir dès l'apparition des premières morsures, par pulvérisation ou badigeonnage des troncs avec des produits répulsifs. En présence de traces d'activité du campagnol terrestre, réagissez rapidement par piégeage afin d'éviter tout développement des populations.

Sur le coteau, surveillez en particulier les parcelles sur lesquelles des dégâts d'ongulés ont été constatés ces dernières années. Les gardes-faune sont à disposition des agriculteurs pour les conseils de protection.

SERVICE CANTONAL DE L'AGRICULTURE - M. Genini

